

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenue par visioconférence le 14 octobre 2020 à 9 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur ; ledit comité administratif étant autorisé à siéger à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux, pourvu que cette séance soit publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat des délibérations entre les membres, suivant l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Gilbert Pilote, préfet
M. Georges Décarie, préfet suppléant
M. Daniel Bourdon, membre
M. Denis Charette, membre
M. Pierre Flamand, membre
M. Normand St-Amour, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, adjointe administrative à la direction générale, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Gilbert Pilote, ouvre la séance à 9 h 45. La directrice générale vérifie les présences.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15481-10-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en y ajoutant toutefois le point suivant :

- 13.3 : Statut de la coordonnatrice aux communications de la MRCAL

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15482-10-20

SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE NOVEMBRE 2020

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de modifier la date de la séance du comité administratif prévu le jeudi 12 novembre 2020 au mardi 10 novembre 2020 à 13 h.

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois d'octobre et novembre 2020.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15483-10-20

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2020

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2020 tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DES SERVICES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

| | |
|--------------------------------|---|
| Sécurité alimentaire de la MRC | Financement pour la mise en place de nos activités en lien avec nos politiques MADA |
| CPÉRL | Lettre de réponse Rôle stratégique des associations touristiques territoriales – Demande de répartition de l'enveloppe des sommes octroyées à Tourisme Laurentides dans le cadre de l'entente de partenariat régionale en tourisme 2020-2022. |
| Mun. Notre-Dame-de-Pontmain | Résolution entente SUMI |
| Mun. de Sainte-Anne-du-Lac | Résolution entente SUMI |
| FQM | Signature de l'entente de principe sur la délégation de la gestion foncière |
| Cour du Québec | Division des petites créances Dossier inondations |
| MSSS | Appel de projets 2020-2021 Programme de soutien à la démarche MADA |
| SHQ | Retour du courriel du 13 juillet 2020 Annie Grégoire, directrice générale des programmes d'habitation à la SHQ |
| MFFP | Correspondance Demande de soutien financier gouvernement pour la mise aux normes des campings dans les Zecs des Hautes-Laurentides |
| Centre d'exposition Mt-Laurier | Demande de contribution financière |
| Sécurité alimentaire | Demande de subvention Nouveaux horizons |
| CALQ | Entente de partenariat territorial Collectivité des Laurentides pour les exercices 2020-2023 |
| Service de l'évaluation MRCAL | Sommaire du rôle d'évaluation triennal (2e année) TNO |
| KRB Avocats | Lettre Accès à l'information |
| MERN | Invitation pour rencontre virtuelle Mise en valeur du territoire public |
| MSP | 1 ^{er} versement Facturation des services de la Sûreté du Québec – 30 septembre 2020 |

MERN Nouvelle entente de principe sur la délégation de gestion des droits fonciers sur les terres du domaine de l'État

**ÉVALUATION FONCIÈRE
PROVENANCE**

SUJET

MAMH Approbation de la proportion médiane 2021 | Ferme-Neuve
MAMH Approbation de la proportion médiane 2021 | La Macaza
MAMH Approbation de la proportion médiane 2021 | Ste-Anne-du-Lac
MAMH Approbation de la proportion médiane 2021 | Lac-Saint-Paul

**SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES
NATURELLES
PROVENANCE**

SUJET

TRGIRTO Rapport phase 1 – Projet suprarégional

SERVICES FINANCIERS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15484-10-20

**REGISTRES DE CHÈQUES GÉNÉRAL ET DES SALAIRES -
SEPTEMBRE 2020**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt les registres de chèques suivants :

- le registre de chèques général, portant les numéros 55955 à 56113, totalisant 863 502.17 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 septembre 2020. Le chèque numéro 55982 est inexistant. Le chèque numéro 55983 a nécessité l'utilisation d'un 2^e talon (plus de 12 factures payées) ;
- le registre de chèques des salaires, portant les numéros 517356 à 517371 (élus), les numéros 517249 à 517300 (employés), et les numéros 517301 à 517355 (employés), totalisant 158 087.40 \$, dont 157 937.14 \$ en dépôts bancaires et portant sur la période du 1^{er} au 30 septembre 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15485-10-20

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS - SEPTEMBRE 2020

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le registre des prélèvements, au montant de 128 016.26 \$, portant sur la période du 1^{er} au 30 septembre 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15486-10-20

REGISTRE DE CHÈQUES FIDUCIE - SEPTEMBRE 2020

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques Fiducie, portant

le numéro 715, totalisant 1 407.29 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 septembre 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15487-10-20

**REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE -
SEPTEMBRE 2020**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 1148 à 1173, totalisant 84 494.85 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 septembre 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15488-10-20

REGISTRE DE CHÈQUES DES TPI - SEPTEMBRE 2020

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TPI, portant les numéros 1384 à 1392, totalisant 65 377.50 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 septembre 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15489-10-20

**REGISTRE DE CHÈQUES DU FONDS DE GESTION DES BAUX DE
VILLÉGIATURE - SEPTEMBRE 2020**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques du Fonds de gestion des baux de villégiature portant les numéros 481 à 483, totalisant 441 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 septembre 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15490-10-20

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 13 512.35 \$, incluant les intérêts, au 30 septembre 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15491-10-20

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2020

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses au 30 septembre 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15492-10-20

**RENOUVELLEMENT DU CAUTIONNEMENT POUR LE PARC
LINÉAIRE « LE P'TIT TRAIN DU NORD »**

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de renouveler pour une autre année le cautionnement spécifique à la Corporation du parc linéaire « Le p'tit train du Nord » d'un montant de 16 667 \$ auprès de la Caisse populaire Desjardins des Pays-d'en-Haut (Centre financier aux entreprises Laurentides), préalablement autorisé aux termes de la résolution MRC-CC-8265-11-06.

Il est de plus résolu à l'unanimité d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer tout document à cette fin, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15493-10-20

RÉAMÉNAGEMENT BUDGÉTAIRE

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le réaménagement budgétaire, totalisant 6 300 \$ au 30 septembre 2020, en vertu de l'article 8.1 du règlement numéro 471, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet, Gilbert Pilote, mentionne que ses dernières activités et rencontres ont porté notamment sur :

- Rencontres hebdomadaires avec la Santé publique dans le cadre de la COVID-19
- Inauguration de La Macaza pendant la Guerre froide | 12 septembre 2020
- TGIRT
- Annonce quant à la route 117 à Rivière-Rouge | 26 septembre 2020
- Rencontre TPI | 28 septembre 2020
- Rencontre avec Mme Chantale Jeannotte, députée et l'ensemble des maire(esse)s de la MRC | 13 octobre 2020

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

Dossier IHV :

- Comité IHV | 16 septembre 2020
- Rencontre Télécon | 23 septembre 2020
- Correspondance CIMA+
- Échanges et rencontre service de l'évaluation – réflexion nouveau développement
- Conseil d'administration CTAL | 10 septembre 2020

Ressources humaines :

- Sélection de CV – Chargé(e) de projet au schéma d'aménagement et de développement du territoire | 30 septembre 2020
- Accueil Amélie Guérin au service du SGIRN – 21 septembre 2020
- Comité de gestion | 6 octobre 2020
- Appréciation de rendement DGA | 6 octobre 2020

Ressources humaines | COVID19 :

- Rédaction et diffusion de procédures administratives liées à la COVID
- Rencontre avec le personnel du service de l'administration – Mise à jour COVID | 8 octobre 2020

Finances :

- Processus budgétaire
- Provisoire

Incendie :

- Échange l'Ascension SUMI et camion-citerne
- Programme d'aménagement, d'inspection, d'entretien et d'évaluation des bornes-fontaines
- Tournage et diffusion capsule pour semaine de prévention de la sécurité incendie
- Suivi adoption SCRSI
- Coordination rencontre MSP, direction incendie et direction générale
- Table technique | 7 octobre 2020

Communications :

- Marketing territorial
 - Présentation attractivité territoriale | 16 septembre (Mt-Laurier) & 17 septembre (Rivière-Rouge)
 - Tournage équipe Visages Régionaux | Semaine du 28 septembre 2020
- Communiqués :
 - Levée de la suspension des délais en matière civile et en matière pénale
 - Fin des travaux de la gare phase 2
 - Fermeture de ponts et de chemins
 - Report de la vente pour défaut de paiement de l'impôt foncier
 - Informations de la Santé Publique concernant la Covid-19

Culture :

- Entente de développement culturel
 - Demande de fiches projet aux municipalités
 - Rédaction d'un plan d'action préliminaire (en cours)

Comité jeunesse :

- Entrevues de nouveaux candidats | semaine du 21 septembre

Parc linéaire :

- Rencontre MTQ concernant pont km 198 | 24 septembre
- Rencontre table infrastructures PTDN | 29 septembre
- Planification 2021
- Scénario budgétaire pont km 198

Ingénierie :

- Table de concertation | 29 septembre 2020
- Planification, provisoire 2020 et budget 2021
- Échange projet surveillance et laboratoire

Aménagement :

- Rencontre – Problématique BEX | 5 octobre 2020

COVID-19 :

- Rencontre avec l'ensemble des maires(esse)s – État de situation | 29 septembre 2020
- Rencontre avec le MAMH - COVID – Laurentides | 5 octobre 2020

Autres :

- Comité sélection FRR volet 1 (rayonnement régional) | 14 septembre 2020
- Rencontre d'orientations budgétaires | 22 septembre 2020
- Conseil de la MRCAL | 22 septembre 2020
- Rencontre CPÉRL | 28 septembre 2020
- Rencontre chantier transport durable des denrées alimentaires | 13 octobre 2020
- Rencontre avec Mme Chantale Jeannotte | 13 octobre 2020
- Coordination Lac à l'épaule
- Analyse du bâtiment par la firme Admobilis pour planification travaux | 5 octobre 2020
- Aide à la coordination clinique mobile de dépistage
- Échange quant au projet pilote avec Mme Bourgon
- Préparation de la rencontre STDG du 21 octobre
- Préparation de la rencontre du comité de travail quant aux enjeux vétérinaire avec l'agente PDZA

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15494-10-20

**RAPPORT SUR L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 359
ET 482**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application des règlements numéro 359 et 482 couvrant la période du 9 septembre 2020 au 14 octobre 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15495-10-20

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DU PREL

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à effectuer le versement au montant 500 \$ afin de renouveler l'adhésion de la MRC d'Antoine-Labelle à titre de membre institutionnel.

ADOPTÉE

**DEMANDE DE RÉTABLISSEMENT DES SOMMES ACCORDÉES À
LA FORMATION DE POMPIERS VOLONTAIRES - VOLET 3**

ATTENDU que le volet III du programme de formation de pompiers volontaires à temps partiel sert à rembourser les frais de formation pour les formations spécifiques (opérateur d'autopompe, désincarcération, officier non urbain, sauvetage divers, etc.);

ATTENDU qu'en 2018-2019 les services de sécurité incendie de la MRC ont bénéficié de 40 000 \$ de financement dans le cadre du volet III;

ATTENDU qu'en 2020-2021 le montant accordé à la MRC d'Antoine-Labelle dans le cadre du Volet III a été limité à 10 000 \$;

ATTENDU les besoins accrus en matière de formation spécialisée et l'utilisation maximisée du programme de formation dans les dernières années par la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU l'importance pour les municipalités et Villes de la MRC pour ce soutien financier de la part du gouvernement du Québec et que celles-ci souhaitent que le montant affecté aux formations spécifiques admissibles au volet III du programme soit bonifié;

ATTENDU que ce soutien financier est primordial pour les plus petites municipalités étant donné l'éloignement des grands centres qui disposent d'une certaine quantité de candidats détenant déjà la formation de pompiers des écoles accréditées par le ministère de l'Éducation;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de demander au ministère de la Sécurité publique de rétablir les sommes octroyées quant à son soutien financier accordé à la formation de pompiers volontaires à temps partiel au volet III.

ADOPTÉE

**DEMANDE D'APPUI DE LA TABLE DES AÎNÉS D'ANTOINE-
LABELLE POUR L'IMPLANTATION DE L'ORGANISME
PRÉVOYANCE SUR LE TERRITOIRE D'ANTOINE-LABELLE**

ATTENDU la demande d'appui de la Table des Aînés d'Antoine-Labelle pour l'implantation de l'organisme « Prévoyance » sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que le projet de loi 115 visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité, adopté le 30 mai 2017, encourage fortement le travail multidisciplinaire auprès de cette clientèle;

ATTENDU que le 15 juin 2020, une entente de collaboration pour contrer la maltraitance a été signée dans la MRCAL afin de baliser le travail entre les différents partenaires et que grâce à cette entente, toutes les MRC de la région des Laurentides sont signataires d'une entente ou protocole;

ATTENDU que la Table des Aînés d'Antoine-Labelle en collaboration avec « Prévoyance » sont à rédiger un projet « Québec amie des aînés (QADA) » afin d'assurer d'offrir des services de qualité sur tout le territoire de la MRCAL;

ATTENDU le projet piloté par « Prévoyance » qui vise à rejoindre les personnes âgées vulnérables, dont les aînés vivant des situations de maltraitance, et les accompagner vers les ressources existantes;

ATTENDU que les services développés par « Prévoyance », les Sentinelles et le programme des Éclaireurs, répondent totalement à un besoin identifié dans Antoine-Labelle depuis plusieurs années;

ATTENDU que la venue potentielle de l'organisme « Prévoyance » pour desservir la population âgée d'Antoine-Labelle complètera parfaitement et sans dédoublement l'offre de services existante dans Antoine-Labelle, puisque le présent projet permettra d'outiller le milieu d'Antoine-Labelle de nouveaux acteurs pour faire le repérage d'aînés vulnérables incluant les personnes âgées vivant de situation de maltraitance sur tout le territoire;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité que la MRC d'Antoine-Labelle appui et offre sa collaboration au niveau de la diffusion de l'information auprès des partenaires municipaux dans le cadre du projet « Un Réseau de Sentinelles par et pour les aînés » couvrant le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle déposé par « Prévoyance » envers les aînés des Laurentides dans le cadre du programme QADA

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15498-10-20

DEMANDE D'APPUI | CANDIDATURE AU SEIN DU CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL (CRPMT)

ATTENDU le dépôt de la candidature de M. David Bolduc, directeur général de Zone Emploi, au poste de représentant du milieu communautaire au Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) pour la région des Laurentides;

ATTENDU l'expérience en employabilité et l'implication dans la communauté de M. Bolduc sur le territoire des Laurentides;

ATTENDU que Zone Emploi est un partenaire de première importance dans la MRC d'Antoine-Labelle, notamment au niveau du développement socio-économique;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité que les membres du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle appuient la candidature de M. David Bolduc au poste de représentant du milieu communautaire au Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT) pour la région des Laurentides.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15499-10-20

APPUI À LA FQM QUANT À L'ATTEINTE AUX POUVOIRS DE ZONAGE DES MUNICIPALITÉS ET À LA CAPACITÉ DES CITOYENS DE SE PRONONCER SUR LA RÉGLEMENTATION DE LEUR MILIEU DE VIE

ATTENDU l'opposition du milieu municipal concernant les intentions du gouvernement du Québec inscrites dans le projet de loi 49 déposé à l'automne

2019 de modifier le pouvoir de réglementation des municipalités en matière de zonage en ce qui a trait aux établissements d'hébergement touristique exploités dans les résidences principales (location de type Airbnb);

ATTENDU que cette modification législative aura comme effet de retirer aux municipalités le pouvoir d'interdire les locations de type Airbnb pour les résidences principales sur leur territoire, un pouvoir essentiel, notamment pour gérer les problèmes de nuisance découlant de ce type de location dans nos communautés;

ATTENDU que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, a inclus ces dispositions litigieuses dans le projet de loi 67, Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions, déposé à l'Assemblée nationale le 30 septembre 2020;

ATTENDU que le pouvoir d'adopter des règlements de zonage déterminant et encadrant les usages est un pouvoir fondamental confié aux municipalités, lié à leur responsabilité de gérer l'aménagement de leur territoire inscrite dans la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

ATTENDU l'importance pour les municipalités de pouvoir interdire les établissements d'hébergement touristique exploités dans des résidences principales (location de type Airbnb) dans les zones où cet usage pourrait être incompatible avec le milieu;

ATTENDU qu'il est inacceptable que le gouvernement du Québec envisage de retirer un pouvoir de zonage aux municipalités alors que l'Assemblée nationale a reconnu à plusieurs reprises leur responsabilité de maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et sain;

ATTENDU que cette intention du gouvernement va à l'encontre de la reconnaissance des gouvernements de proximité par l'Assemblée nationale en 2016;

ATTENDU que cette intention du gouvernement retire également aux citoyens la possibilité de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie, comme le prévoient les procédures lors d'un processus de modification au zonage dans une municipalité;

ATTENDU l'absence de motifs clairs du gouvernement du Québec pour retirer ce pouvoir de zonage aux municipalités avec projet de loi;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC indique au gouvernement du Québec ainsi qu'aux membres de l'Assemblée nationale son opposition à l'article 81 du projet de loi 67, Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions, étant donné qu'il retire un pouvoir essentiel aux municipalités;

Il est de plus résolu que le comité administratif de la MRC indique au gouvernement que cet article du projet de loi 67 est un affront aux gouvernements de proximité;

Il est de plus résolu que le comité administratif de la MRC demande au

gouvernement du Québec de retirer l'article 81 du projet de loi 67 pour le laisser dans le projet de loi 49 pour laisser place à la discussion afin de trouver une solution raisonnable permettant aux municipalités de conserver leur pouvoir de zonage et d'assumer leur responsabilité de maintenir un milieu de vie de qualité, sécuritaire et sain, et de conserver le droit des citoyens de se prononcer sur la réglementation de leur milieu de vie;

Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Québec, M. François Legault, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, à la ministre du Tourisme, Mme Caroline Proulx, à la Cheffe de l'Opposition officielle, Mme Dominique Anglade, à la chef de la deuxième opposition, Mme Manon Massé, au chef de la troisième opposition, M. Pascal Bérubé, à la députée de notre circonscription, Mme Chantale Jeannotte, et aux membres de la commission parlementaire sur l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale;

Il est de plus résolu que copie de cette résolution soit également envoyée à la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

ADOPTÉE

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DU FONDS DE L'ATHLÈTE DES LAURENTIDES

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande de soutien financier du Fonds de l'athlète des Laurentides et décident de laisser le soin à chacune des municipalités de participer.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15500-10-20

RETOUR SUR LE DOSSIER DE CIMA+ (APPEL D'OFFRES ADM-13-2018)

ATTENDU que, par sa résolution MRC-CC-12922-05-18, la MRC a accordé à la firme CIMA+ le contrat ADM-13-2018 pour la fourniture de services professionnels pour le déploiement d'un réseau de fibres optiques dans le cadre du projet « Brancher Antoine-Labelle »;

ATTENDU que ce contrat comprend un volet optionnel en prévision de services supplémentaires qui seraient requis pour la bonne réalisation du mandat;

ATTENDU que CIMA+ a présenté une réclamation à la MRC;

ATTENDU que depuis plusieurs semaines, des discussions ont eu lieu entre CIMA+ et la MRC afin de négocier ces frais supplémentaires;

ATTENDU la correspondance de CIMA+ reçue le 2 octobre 2020;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de recommander au conseil de la MRC d'accepter l'offre de CIMA+, soit de régler cette réclamation pour le montant de 95 000 \$ et que cette somme soit affectée au paiement de services prévus au volet optionnel du contrat ADM-13-2018.

Il est de plus résolu de recommander au conseil de la MRC de mandater le cabinet d'avocats Caïn Lamarre afin de préparer la quittance dans ce dossier.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15501-10-20

DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION QUANT À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE AUX SERVICES D'URGENCE EN MILIEU ISOLÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE

ATTENDU la résolution 2020-09-193 de la municipalité de l'Ascension, quant à l'autorisation de signature de l'entente intermunicipale relative aux services d'urgence en milieu isolé (SUMI) sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que les différentes équipes SUMI ont été mise en place suivant un programme d'aide financière permettant entre autres, l'achat de matériel destinés aux interventions d'urgence hors route et de soutien aux démarches de rédaction et de mise en place de protocole local d'intervention d'urgence (PLIU);

ATTENDU que la mise en place des équipes et des protocoles a fait l'objet de consultations et d'études du territoire afin de permettre afin de maximiser et d'optimiser les services à mettre en place;

ATTENDU que lors de cette analyse certains éléments ont été regardés dont entre autres, la couverture du territoire et les équipements déjà existants des différents services intéressés;

ATTENDU que la municipalité de l'Ascension mentionne dans sa résolution qu'elle adhérera à l'entente SUMI à la condition que le service de sécurité incendie de la municipalité puisse devenir la 5^e équipe SUMI sur le territoire de la MRCAL et que la municipalité puisse se retirer de ladite entente à tout moment dans le cas où la MRCAL ne reconnaîtrait pas le service de sécurité incendie de l'Ascension comme la 5^e équipe SUMI, et ce, du moment où cette équipe sera opérationnelle;

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité de recommander au conseil de la MRC d'informer la municipalité de l'Ascension de l'intention de la MRC d'Antoine-Labelle de maintenir l'entente intermunicipale relative aux services d'urgence en milieu isolé (SUMI) sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle tel que rédigée actuellement (MRC-CC-13735-05-20) soit, avec les 4 équipes SUMI déjà existantes et qu'à défaut d'acceptation de la municipalité de l'Ascension, d'autoriser la direction générale à modifier l'entente afin de convenir au conseil de la MRC de novembre 2020, d'une entente à 16 partenaires.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15502-10-20

DEMANDE D'APPUI DU CISSS DES LAURENTIDES DANS LE CADRE D'UNE DÉMARCHÉ CONJOINTE DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES ET D'UN PROJET PILOTE RÉGIONAL

ATTENDU que le 29 juillet 2020 s'est tenue une rencontre avec différents acteurs du milieu communautaire, la MRC d'Antoine-Labelle et la ministre responsable des Aînés, Mme Marguerite Blais;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle occupe le premier rang en terme d'accroissement de sa population vieillissante au sein de la région des Laurentides, qui à son tour représente la région la plus vieillissante de la province;

ATTENDU que lors de la rencontre du 29 juillet dernier, il a été discuté de possibilité de projet pilote;

ATTENDU que les acteurs de la MRC d'Antoine-Labelle présents lors de la rencontre sont très intéressés à s'impliquer avec le bureau du cabinet de la ministre des Aînés afin de réaliser ensemble un projet pilote;

ATTENDU qu'une demande a été adressée par le CISSS des Laurentides à la MRC d'Antoine-Labelle afin de soutenir cette démarche;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Georges Décarie et résolu à l'unanimité d'appuyer les démarches entreprises par le Centre intégré de santé et services sociaux (CISSS) des Laurentides dans le cadre de la mise en place du projet pilote visant à améliorer certains services offerts aux aînés.

ADOPTÉE

SERVICE D'INGÉNIERIE

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE SERVICE

Mme Julie Desrochers, directrice du service d'ingénierie, est présente. Elle informe les membres du comité administratif des principales activités du service d'ingénierie.

Services aux municipalités

- Rencontres et discussions concernant la programmation 2021

Suivi des projets déposés au PAV :

Projets autorisés :

| | |
|------------------|--|
| 2020-FN-01 | Finalisation dossier Rang 4 Moreau #RIRL-2017-611 |
| 2020-MAC-01 | Chemin de l'Aéroport : Finalisation dossier |
| 2020-LDC-01/02 | Chemin Léonard (\pm 5km): segments 20-01 à 20-18 et ponceaux 20001 à 20010 #RIRL-2020-1080 |
| 2020-LSP-01 | Chemin des Courbes #RIRL-2020-1082 |
| 2020-MSM-02 | Chemin du Tour du Lac Phase 2 : tronçons 4-18 à 4-26, et interventions diverses des ponceaux identifiés 4020 à 4035 #RIRL-2020-1048 |
| 2020-SALDI-01/02 | Chemin Tour du Lac - Phase 1 : segments 8-16 à 8-18 et 8-22 à 8-24 et ponceaux 8010 et 8013 #RIRL-2020-1070 |
| 2020-SALDI-02/03 | Chemin Kiamika entre #civique 300 et 400 (\pm 500m) : segments 16-10 à 16-14 et ponceaux 16010 à 16013 #RIRL-2020-1060 |
| 2020-SAL-01 | Finalisation dossier 7e Rang, Chemin Sicotte, Rue du Lac et ponceau Chemin Tour du Lac |

Projets en attente de réponse du MTQ :

| | |
|----------------|--------------------------------------|
| 2020-MAC-02/03 | Chemin Lac Chaud Ouest (\pm 11km) |
|----------------|--------------------------------------|

| | |
|----------------|---|
| 2020-ASC-02/03 | Chemin de la Rivière-Rouge (\pm 2km) |
| 2020-NOM-02/03 | Chemin des Geais-Bleus (\pm 2.6km) et Chemin des Bouleaux (\pm 1.8km) |
| 2020-NDL-01 | Finalisation dossier Ruisseau Serpent : segments 23-20 à 23-47 et ponceaux # RIRL-2020-1069 |

Finalisation des dossiers en cours :

Plans et devis, estimation, demandes d'aide, et/ou en attente de commentaires /approbations :

| | |
|---------------------|---|
| 2020-CSP-06 | Rechargement granulaire routes locales 1 et 2 |
| 2020-FN-02/03 | Rang 1 Wurtèle : Étude de scénarios et réfection (3 zones instables) |
| 2020-MAC-06 | Chemin du Lac-Caché : Talus instable |
| 2020-LSP-02 | Devis type Enlèvement d'Andains |
| 2020-ASC-04/05 | Chemin du Lac Gros Brochet : remplacement ponceau |
| 2020-MAC-04 | Chemin des Chutes : correction de talus et plate-forme |
| 2020-MSM-04 | Estimation et demande d'aide financière AIRRL (75%) pour rechargement granulaire route locale 1 et 2 |
| 2021-MSM-02 | Estimation, plans et devis techniques Rang 4 Gravel (\pm 1km) et Demande d'aide financière AIRRL (75%) |
| 2020-NOM-04/05 | Chemin des Faucons (< 11km) |
| 2020-NOM-08 | Accompagnement pour l'enlèvement d'andains sur le réseau municipal (devis type) |
| 2020-NOM-13 (Ajout) | Devis type pour déblai de première classe (devis type) |

Relevés et arpentage pour la préparation de dossiers en vue de la conception :

| | |
|------------|---|
| 2020-FN-04 | Montée Leblanc (\pm 35km) : Normes de conception, relevé sommaire et estimation globale pour mise aux normes |
| 2020-FN-05 | Rang 1 Moreau : Talus instable |
| 2021-FN-01 | Chemin Windigo |

Suivis des dossiers en cours de chantier (accompagnement surveillance) :

| | |
|-------------|--|
| 2020-FN-01 | Finalisation dossier Rang 4 Moreau #RIRL-2017-611 |
| 2020-MAC-01 | Chemin de l'Aéroport : Finalisation dossier |
| 2020-LSP-01 | Chemin des Courbes #RIRL-2020-1082 |
| 2020-NOM-01 | Chemins Chapleau, Sureaux, Tourterelles et Sapin (\pm 1.1km) : Estimation, plans et devis techniques pour la réfection suite aux inondations 2019 |
| 2020-SAL-01 | Finalisation dossier 7e Rang, Chemin Sicotte, Rue du Lac et ponceau Chemin Tour du Lac |

PISRMM

Le rapport a été reçu, transmis aux municipalités, et au MTQ pour acceptation. Les projets d'interventions retenus en lien avec des travaux de sécurité routière pourront être déposés au programme de demande d'aide financière PAVL – Suivi et coordination en cours

Parc linéaire

- Pont km 198 :
 - Coordination avec Sentier Transcanadien, Corporation du Parc Linéaire, la Fédération des Clubs de motoneige, La Ville de Mont-Laurier et le MTQ.
 - Discussion entre le MAMH, la MRC et le MTQ concernant les modalités dans le cadre d'un protocole d'entente de gré à gré
- Pont Noir à Nominique :
 - Suivi et coordination – toujours en attente des documents concernant la construction et l'état actuel de la structure, ainsi que de la position du MTQ face à la structure actuelle et des travaux prévus.

Comités/Formations/RH/Rencontres/Autres

- Rencontres hebdomadaires de coordination d'équipe;
- Conseil des maires (22 septembre);
- Comité de gestion
- Suivi budgétaire, planification 2021
- Formation en géomorphologie (réseau hydrique) (du 14 au 17 septembre 2020)
- Table de concertation (29 septembre 2020)

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres quant à l'organisation et les activités du service, la mise à jour des rôles et revisite et l'équilibrage des rôles 2021-2022-2023.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

Mme Emmanuelle Marcil, directrice adjointe du service de l'aménagement du territoire, est présente. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

Calendrier des rencontres

- Rencontres géomatique (10-18 sept., 6 oct.)
- Suivis dossiers PDZA, PRMHH, cours d'eau (10, 23 sept., 2, 7 oct.)
- Formation géomorphologie des cours d'eau (14-17 sept.)
- Suivi priorisation dossiers avec direction générale (23 sept.)
- Rencontre régionale L'ARTERRE (23 sept.)
- Rencontre de travail procureur dossier infraction TNO (24 sept.)
- Tournée régionale développement du territoire public MERN (28 sept.)
- Sélection CV chargé(e) projet (30 sept.)
- Suivi dossiers SDRK (30 sept.)
- FQM-MRC projet d'entente délégation (5 oct.)
- Suivi direction générale problématique sablière TNO (6 oct.)

- Comité de gestion (6 oct.)
- Rencontre de service suivi Covid (7 oct.)

Gestion (ententes et conventions)

Cours d'eau

- Forget (Kiamika / dossier d'entretien) : acceptation des travaux au CM
- Bissonnette (Ferme-Neuve / dossier d'entretien) : Travaux correcteurs terminés. Avisés par courriel que les travaux sont conformes;
- Boies (Lac-des-Écorces / dossier d'entretien) : suivis avec la municipalité – résolution d'engagement financier à venir;
- Sans nom - demande Famille Ouellette (Ferme-Neuve / dossier d'aménagement) : envoi réso + rapport de visite à la municipalité. Rencontre à venir (21 oct.);
- Lac-François : rapport de visite terrain transmis à la municipalité

TPI

- Rencontre M. Arseneault pour dossier d'échange (ND-Pontmain)
- Planification et travaux sur les TPI
- Validation des résultats et fermeture des contrats de scarification, reboisement, inventaire et martelage;
- Analyse des inventaires pour alimenter la banque de terres acéricole et cartographier les secteurs potentiels;
- Rencontre de démarrage et début du chantier de La Macaza, construction d'un chemin et récolte dans le ravage de chevreuil;
- Finaliser le RATF des travaux 2019-2020, cartographie, rapport d'exécution. Dépôt au MFFP avant le 1er novembre;
- Planification des travaux pour 2021-22, validation terrain et inventaire.

Forêt privée

- 60 permis émis (incluant Nomingue) pour la période du 1er avril au 30 septembre (73 en 2019)

Aménagement du territoire

- Modification SAR dossier Beauregard : Règlement adopté, attente avis MAMH (au plus tard 4 décembre)
- Dossier TIAM : Révision de la cartographie entamée
- PRMHH : poursuite de la cartographie (MH terminés, cours d'eau en réalisation), plusieurs webinaires en septembre suivis par ACD
- Mandats en urbanisme : LDC et NDP suivis des documents transmis, NOM reporté jusqu'à nouvel ordre
- Formation géomorphologie : Planification et rencontres virtuelles
- Support aux inspecteurs / absence technicienne

TNO

- Poursuite de la saison en forêt
- Suivi des permis (+ 8 en septembre)
- Dossier d'infraction : mandat

PDZA

- Révision du PDZA :
- Bilan des fiches projets
- Sondage auprès des intervenants : analyse des réponses
- Finalisation du bilan de la mise en œuvre 2015-2020
- Préparation du CCA

Mise en œuvre 2020-2021

- Soutien planification formation acéricole

- Projet promotion agriculture dans les écoles : rencontres de travail avec École-O-champ et des enseignants,
- L'ARTERRE : 48 (+1) candidats inscrits au service / 26 qualifiés, 1 visite de jumelage le 1er oct. (RR)

Coordination

- Recherche et prise d'informations problématique vétérinaire
- Relais publications nouveaux programmes de subvention et formations collège Maisonneuve

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15503-10-20

DEMANDE AU FONDS DE MISE EN VALEUR DES PARCS RÉGIONAUX | PARC RÉGIONAL MONTAGNE DU DIABLE

ATTENDU le dépôt de la demande présentée par le Parc régional de la Montagne du Diable, datée du 29 septembre 2020, quant à l'obtention d'une somme de 2 066 \$ provenant du Fonds de mise en valeur des parcs régionaux de la MRC d'Antoine-Labelle visant le développement de la phase II principalement concentré au pôle du Windigo;

ATTENDU que ces investissements totaliseront plus de 3.1M\$ d'ici l'été 2021;

ATTENDU que cette somme correspond aux montants versés par le PRMD pour acquitter les coûts des baux de location de divers sites dans le parc et que ces sommes sont versées au fonds de mise valeur des parcs régionaux de la MRCAL;

ATTENDU l'adoption de la Politique de gestion des fonds de mise en valeur des parcs régionaux de la MRC d'Antoine-Labelle le 27 août 2013 (MRC-CC-11039-08-13);

ATTENDU que l'objectif premier du Fonds de mise en valeur est de soutenir le développement des parcs régionaux reconnus par la MRC;

ATTENDU l'analyse et la recommandation favorable du service de l'aménagement du territoire;

Il est proposé par M. Normand St-Amour, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser la somme de 2 066 \$ au Parc régional de la Montagne du Diable pour le développement de la phase II principalement concentré au pôle du Windigo.

ADOPTÉE

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES NATURELLES

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

Rapport sur les travaux du SGIRN :

- Tenu des rencontres d'équipe pour prioriser le travail et partager les dossiers, lundi et mardi matin;
- Participation aux comités de gestion de la MRCAL;
- Accueil de la nouvelle chargée de projet, Amélie Guérin;

- Signatures des ententes de financement des projets d'interventions ciblées du PADF;
- Préparation de la rencontre du comité sur le développement de l'industrie régionale acéricole, le 22 oct;
- Préparation de la TGIRT Sud par vidéoconférence, le 4 nov;
- Préparation du bilan de l'année 2020, planification 2021 et des budgets;
- En continu : Formation et encadrement pour la mise à jour du nouveau calendrier des travaux forestier, les entrepreneurs de travaux sylvicoles, 15 oct;
- En continu : Participation aux comités ciblés et rencontres d'informations pour l'harmonisation des chantiers présentés aux TGIRT;
- En continu : Compléter le processus d'harmonisation des usages des chantiers avec les membres de la TGIRT; harmonisation virtuelle par courriel.

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15504-10-20

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - SEPTEMBRE 2020

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8498 à 8531, totalisant 70 620.71 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 septembre 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15505-10-20

REGISTRE DES PRÉLÈVEMENTS DES TNO - SEPTEMBRE 2020

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité accepter tel que déposé le registre de prélèvements de TNO, au montant de 3 858,46 \$ pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2020.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15506-10-20

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS AU 30 SEPTEMBRE 2020

Il est proposé par M. Daniel Bourdon, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt, sujet à vérification, l'état des revenus et des dépenses des Territoires non organisés au 30 septembre 2020.

ADOPTÉE

SERVICE DU PERSONNEL

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15507-10-20

ABSENCE DE DIRECTEUR DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET AJUSTEMENT SALARIALE DE LA DIRECTRICE ADJOINTE DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ATTENDU l'absence du directeur du service de l'aménagement du territoire M. Jocelyn Campeau;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Normand St-Amour et résolu à l'unanimité d'accorder à la directrice adjointe du service de

l'aménagement du territoire, Mme Emmanuelle Marcil, la bonification de 20 % prévu à la convention, à partir du 1^{er} septembre 2020 et jusqu'au retour à temps complet, de M. Jocelyn Campeau.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15508-10-20

5 À 7 DE LA MRC DE NOVEMBRE

ATTENDU que l'événement annuel ne pourra avoir lieu compte tenu de la pandémie actuelle et des mesures sanitaires demandées par la Santé publique;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à utiliser la somme de 1 500 \$, normalement utilisé pour les frais de la tenue du 5 à 7 de novembre entre les employé(e)s et maire(esse)s de la MRCAL, afin de remettre un présent à l'effigie de la démarche de la stratégie d'attractivité territoriale aux employés de la MRCAL.

ADOPTÉE

STATUT DE LA COORDONNATRICE AUX COMMUNICATIONS DE LA MRCAL

La directrice générale fait un retour sur les différentes rencontres ayant portées sur la stratégie d'attractivité territoriale, entre autres le comité décisionnel du 22 avril 2020 et la présentation de la stratégie d'attractivité territoriale par Visages Régionaux, le 28 avril 2020, où il avait été mentionné, dans les facteurs de succès, la nécessité du soutien financier ainsi la disponibilité d'une ressource.

Par la suite, au conseil de la MRC du 26 mai 2020, au terme de la résolution MRC-CC-13731-05-20, il a été résolu d'affecter la coordonnatrice des communications à raison de 17,5 heures semaine à cette démarche à compter de juillet 2020;

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT

RÉSOLUTION MRC-
CA- 15509-10-20

AVENANT 2020-01 AU CONTRAT DANS LE CADRE DU FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI)

ATTENDU que le 21 septembre 1998, le gouvernement du Québec et le Centre local de développement de la MRC d'Antoine-Labelle (CLD) ont signé un contrat de prêt pour l'établissement d'un Fonds local d'investissement (FLI) (« contrat de prêt »);

ATTENDU que ce contrat de prêt précise les modalités de remboursement du prêt consenti au CLD par le gouvernement;

ATTENDU que le 5 novembre 2014, le gouvernement du Québec signait avec les représentants des municipalités le Pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015 et une nouvelle gouvernance régionale;

ATTENDU que de nouvelles modalités d'utilisation des contributions versées dans le cadre du FLI ont été établies le 3 mai 2016;

ATTENDU que le 10 décembre 2019 les modalités d'utilisation des contributions versées dans le cadre du FLI ont été reconduites pour une année, soit jusqu'au 31 décembre 2020 et que le remboursement du FLI a fait l'objet d'un report d'un an;

ATTENDU QUE le 31 mars 2020, les modalités d'utilisation des contributions versées dans le cadre du FLI ont été reconduites pour deux années, soit jusqu'au 31 décembre 2022 et que le remboursement du FLI a fait l'objet d'un report de deux ans;

ATTENDU que le 6 novembre 2019, le Conseil des ministres a rendu une décision favorable en regard du soutien aux entreprises de l'industrie du cannabis et du chanvre industriel;

ATTENDU que suite à cette décision, il y a lieu d'apporter une précision à l'égard des modalités d'utilisation dans le cadre du FLI;

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par M. Daniel Bourdon et résolu à l'unanimité d'approuver, tel que déposé, l'avenant 2020-1 au contrat de prêt intervenu le 21 septembre 1998 entre le gouvernement du Québec et le CLD.

Il est de plus résolu d'autoriser le préfet à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, ledit avenant.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

Aucun contribuable ne s'est manifesté.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est midi (12 h).

Gilbert Pilote, préfet

**Me Mylène Mayer, directrice générale
et secrétaire-trésorière**